

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2296

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les résolutions CET-7281 et CET-7282 de la commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2297

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et de deuxième cycle

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Marc Landry,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier et de deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2298

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Marc Landry,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2299

concernant l'émission de diplômes – maîtrise en développement régional

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4.5 du protocole d'entente fixant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski;

ATTENDU l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par le responsable de programme;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jaouad Daoudi, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme de maîtrise en développement régional;

DE TRANSMETTRE la présente à l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention de la recommandation de la commission des études de cet établissement aux fins de l'émission des diplômes par l'Assemblée des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2300

concernant le projet de création de la « concentration musique » au baccalauréat en enseignement des arts (7117)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'une « concentration musique » au baccalauréat en enseignement des arts (7117);

ATTENDU les annexes inhérentes au projet;

ATTENDU la résolution UQO-ME-12-02-971 du Conseil du module de l'éducation recommandant la création de la « concentration musique » au baccalauréat en enseignement des arts (7117);

ATTENDU les descriptifs des cours *DIDXXX1 Didactique de l'enseignement des instruments, DIDXXX2 Didactique de la direction d'ensembles, BEMXXX1 Stage I : sensibilisation à la pratique de l'enseignement de la musique, BEMXXX2 Stage II : stage d'enseignement de la musique au secondaire, BEMXXX3 Stage III : stage en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire, BEMXXX4 Stage IV : stage en enseignement de la musique;*

ATTENDU la résolution UQO-DES-13-125-832 de l'assemblée du Département des sciences de l'éducation adoptant les descriptifs des nouveaux cours;

ATTENDU le projet de protocole régissant les modalités de gestion du programme et des dossiers étudiants;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la treizième réunion de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU la résolution 13-SCFM-7 de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-septième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 87-SCE-2011 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Ruth Philion,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création de la « concentration musique » au baccalauréat en enseignement des arts (7117);

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2300

concernant le projet de création de la « concentration musique » au baccalauréat en enseignement des arts (7117)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au baccalauréat en enseignement des arts (7117) « concentration musique » aux trimestres d'automne, selon un régime d'admission à temps complet, et ce, suite à la réception d'un avis favorable du CAPFE et de la confirmation du financement des effectifs étudiants;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la signature du protocole d'entente déterminant les responsabilités et obligations de l'UQO et du Conservatoire quant à la gestion du programme, de l'offre des cours et du dossier étudiant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2301

concernant le projet de création d'une majeure en développement international et d'une concentration en développement international au baccalauréat en sciences sociales (7849)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le rapport d'évaluation périodique des programmes de majeures en sciences sociales;

ATTENDU le projet de création d'une majeure en développement international et d'une concentration en développement international au baccalauréat en sciences sociales (7849);

ATTENDU la résolution UQO-MScS-13-28-159 du conseil de module des sciences sociales approuvant la création d'une majeure en développement international et d'une concentration en développement international au baccalauréat en sciences sociales (7849);

ATTENDU les descriptifs des cours *DEVXXX1 Économie et développement* et *DEVXXX2 Interculturalité et développement*;

ATTENDU l'extrait N° 13-26-132 de l'assemblée départementale du Département des sciences sociales approuvant les descriptifs des nouveaux cours;

ATTENDU l'offre d'admission du baccalauréat en sciences sociales (7849) à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'automne et d'hiver;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-septième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 87-SCE-2010 de la sous-commission des études;

ATTENDU le processus d'approbation des programmes par le Conseil des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Marc Landry,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création d'une majeure en développement international et d'une concentration en développement international au baccalauréat en sciences sociales (7849);

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2301

concernant le projet de création d'une majeure en développement international et d'une concentration en développement international au baccalauréat en sciences sociales (7849)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

D'APPROUVER la création des cours *DEVXXX1 Économie et développement* et *DEVXXX2 Interculturalité et développement*;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au baccalauréat en sciences sociales (7849) « concentration développement international » à compter du trimestre d'hiver 2014;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions à la majeure en développement international à compter de l'automne 2014, et ce, selon les régimes d'admission temps complet et temps partiels aux trimestres d'automne et d'hiver;

DE RATTACHER la majeure en développement international au module des sciences sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2302

concernant le projet de création d'une mineure et d'un certificat en économie et société

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le rapport d'évaluation périodique des programmes de majeures en sciences sociales;

ATTENDU le projet de création d'une mineure et d'un certificat en économie et société;

ATTENDU la résolution UQO-MScS-13-28-159 du conseil de module des sciences sociales concernant la création d'une mineure et d'un certificat en économie et société;

ATTENDU l'extrait N° 13-26-132 de l'assemblée du Département des sciences sociales approuvant le descriptif du cours *DEVXXXI Économie et développement*;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-septième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 87-SCE-209 de la sous-commission des études;

ATTENDU le processus d'approbation des programmes par le Conseil des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jaouad Daoudi, appuyée par monsieur Marc Landry,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création d'une mineure et d'un certificat en économie et société;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'offre de la mineure en économie et société à compter du trimestre d'automne 2013;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au certificat en économie et société à compter de l'hiver 2014, et ce, selon les régimes d'admission temps complet et temps partiels aux trimestres d'automne et d'hiver;

DE RATTACHER la mineure et le certificat en économie et société au module des sciences sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2303

concernant le dossier d'évaluation des programmes premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines : baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7114); certificat en santé et sécurité au travail (4253); certificat en politiques publiques du travail (4131)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le dossier d'évaluation des programmes premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines : baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7114); certificat en santé et sécurité au travail (4253); certificat en politiques publiques du travail (4131);

ATTENDU les annexes inhérentes au dossier d'évaluation;

ATTENDU la résolution CMRI-07-11-12-126-01 du conseil de module des relations industrielles approuvant le rapport d'autoévaluation;

ATTENDU les résolutions CMRI-22-05-13-128-01, CMRI-22-05-13-128-02 et CMRI-22-05-13-128-03 du conseil de module des relations industrielles qui entérine les recommandations finales;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-septième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 87-SCE-214 de la sous-commission des études;

ATTENDU la synthèse du dossier d'évaluation;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur André Manseau,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation des programmes premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines : baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7114); certificat en santé et sécurité au travail (4253); certificat en politiques publiques du travail (4131);

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2303

concernant le dossier d'évaluation des programmes premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines : baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7114); certificat en santé et sécurité au travail (4253); certificat en politiques publiques du travail (4131)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

D'INVITER le conseil de module des relations industrielles à donner suite, au cours des six prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation en fournissant un rapport qui fait état du travail d'analyse qui reste à compléter en lien avec les enjeux de fond qui ont été soulevés lors de l'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2304

concernant le projet de modification des régimes d'admission à la maîtrise en sciences infirmières, concentration santé mentale et soins psychiatriques

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait 52 du procès-verbal de la 35^e réunion du Comité des programmes de deuxième cycle en sciences infirmières;

ATTENDU la description du programme de maîtrise en sciences infirmières, concentration santé mentale et soins psychiatriques;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ruth Philion, appuyée par madame Francine Sinclair,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de modifier les régimes d'admission pour le programme de maîtrise en sciences infirmières, concentration santé mentale et soins psychiatriques afin d'offrir ce programme uniquement à temps partiel à tous les trimestres, à Gatineau et à Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2305

concernant la modification du certificat en psychologie (4350)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du conseil de module de psychologie;

ATTENDU le triptyque du certificat en psychologie;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par madame Renée Michaud,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER le certificat en psychologie (4350) en remplaçant le cours MQT1003 *Analyse statistique I* par le cours MQT1183 *Méthodes statistiques*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2306

concernant le projet d'ouverture des admissions à temps partiel au campus de Saint-Jérôme du programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du comité des programmes de deuxième cycle en travail social;

ATTENDU le descriptif du programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par madame Ruth Phillion,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires (0541) au campus de Saint-Jérôme à compter de l'hiver 2014, et ce, selon le régime d'admission temps partiel uniquement aux trimestres d'automne et d'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2307

concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle en systèmes d'information de gestion

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de premier cycle en systèmes d'information de gestion;

ATTENDU la résolution 132-CMSA-29-04-13-01 du conseil de module des sciences de l'administration concernant la création d'un programme court de premier cycle en systèmes d'information de gestion;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-septième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 87-SCE-208 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, appuyée par monsieur Marc Landry,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création du programme court de premier cycle en systèmes d'information de gestion;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'offre du programme court de premier cycle en systèmes d'information de gestion à temps partiel aux trimestres d'automne et d'hiver, et ce, à compter du trimestre d'automne 2013;

DE RATTACHER ce programme au module des sciences de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2308

concernant l'ajout d'un nouveau cours optionnel au baccalauréat en psychoéducation

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution du Conseil de psychoéducation, adoptée lors de la réunion du 20 février 2012;

ATTENDU les extraits 869 et 977 du procès-verbal, respectivement des 150^e et 161^e réunions régulières de l'assemblée départementale, tenues les 23 avril 2012 et 8 avril 2013;

ATTENDU le descriptif du cours PSE1153X *Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation : les élèves en difficulté d'apprentissage*;

ATTENDU le descriptif du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ruth Philion, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le descriptif du cours PSE1153X *Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation : les élèves en difficulté d'apprentissage*;

D'AJOUTER le cours PSE1153X *Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation : les élèves en difficulté d'apprentissage* à la banque de cours optionnel du baccalauréat en psychoéducation (7815).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2309

concernant le dossier d'évaluation des programmes de baccalauréats en enseignement : baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (7191), baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire – profil primaire (7180), baccalauréat en enseignement secondaire – volets mathématiques, français et univers social (7950) et baccalauréat en enseignement des arts (7117)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU que les programmes de baccalauréats en enseignement sont des programmes agréés par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE);

ATTENDU le dossier d'évaluation des programmes de baccalauréats en enseignement : baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (7191), baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire - profil primaire (7180), baccalauréat en enseignement secondaire - volets mathématiques, français et univers social (7950) et baccalauréat en enseignement des arts (7117);

ATTENDU la résolution UQO-ME-12-03-970 du conseil de module de l'éducation approuvant les recommandations finales;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la treizième réunion de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU la résolution 13-SCFM-8 de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-septième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 87-SCE-213 de la sous-commission des études;

ATTENDU la synthèse du dossier d'évaluation;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2309

concernant le dossier d'évaluation des programmes de baccalauréats en enseignement : baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (7191), baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire – profil primaire (7180), baccalauréat en enseignement secondaire – volets mathématiques, français et univers social (7950) et baccalauréat en enseignement des arts (7117)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation des programmes de baccalauréats en enseignement : baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (7191), baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire - profil primaire (7180), baccalauréat en enseignement secondaire - volets mathématiques, français et univers social (7950) et baccalauréat en enseignement des arts (7117);

D'INVITER le conseil de module de l'éducation à donner suite, au cours des six prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2310

concernant la nomination d'une représentante des personnes chargées de cours et d'un représentant des étudiants au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 309-CE-2283 de la commission des études du 14 mars 2013;

ATTENDU le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée générale statutaire du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO adoptée le mercredi 24 avril 2013;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ruth Phillion, appuyée par madame Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER à titre de membre du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat pour un mandat de deux (2) ans, soit du 30 mai 2013 au 29 mai 2015, la personne chargée de cours suivante : madame Renée Michaud et l'étudiant suivant : monsieur Laurent Paradis-Charette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2311

concernant la nomination de deux (2) membres à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la fin du mandat, au 14 octobre 2013, comme membre de la sous-commission de la formation des maîtres, du chargé de cours Gérard Gratton, qui siège à titre de « personne chargée de cours dispensant des cours auprès des étudiants inscrits aux programmes recommandés par l'Assemblée des chargés de cours »;

ATTENDU qu'un second siège attribué aux personnes chargées de cours est vacant;

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres (article 6.8 du *Règlement de régie interne*);

ATTENDU la désignation de deux représentants des personnes chargées de cours par l'Assemblée générale statutaire du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO, le 24 avril 2013, tel qu'il appert de la lettre dudit syndicat;

ATTENDU que les personnes chargées de cours Pierre Daoust et Gérard Gratton, désignées par l'Assemblée générale statutaire du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO, répondent aux critères d'éligibilité pour siéger à la sous-commission en ce qu'ils dispensent des cours auprès des étudiants inscrits aux programmes recommandés par l'Assemblée des chargés de cours;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation du doyen des études agissant d'office;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les personnes suivantes membres de la sous-commission de la formation des maîtres, à titre de personnes chargées de cours dispensant des cours auprès des étudiants inscrits aux programmes recommandés par l'Assemblée des chargés de cours, pour un mandat de trois (3) ans :

- Pierre Daoust, pour un mandat débutant le 31 mai 2013 et prenant fin le 30 mai 2016;
- Gérard Gratton, pour un mandat débutant le 15 octobre 2013 et prenant fin le 14 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2312

concernant l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU les recommandations formulées par le comité d'habilitation, lors de sa réunion du 23 mai 2013, pour l'habilitation à la direction et à la codirection de thèses, d'essais doctoraux et de mémoires;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jaouad Daoudi, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

IL EST RÉSOLU :

D'HABILITER pour les cinq prochaines années, soit jusqu'au 29 mai 2018 inclusivement, les personnes dont les noms sont présentés en annexe A, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution, à la direction et à la codirection de thèses, d'essais doctoraux et de mémoires, selon les recommandations du comité d'habilitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

LISTE DES PERSONNES HABILITÉES À LA DIRECTION ET À LA CODIRECTION AUX ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION

Personne	Département ou affiliation	Type d'habilitation	Période	Résolution
Hélène Forget	Département de psychoéducation et de psychologie	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Claudine Jacques	Département de psychoéducation et de psychologie	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Daniel Pelletier	Département des sciences administratives	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	

MAÎTRISE EN BIOLOGIE*

Personne	Département ou affiliation	Type d'habilitation	Période	Résolution
Sylvain Delagrangé	Département des sciences naturelles	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Frédéric Doyon	Département des sciences naturelles	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
François Lorenzetti	Département des sciences naturelles	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Christian Messier	Département des sciences naturelles	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	

* *Programme en cours d'approbation*

MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE ET PRATIQUES DES ARTS

Personne	Département ou affiliation	Type d'habilitation	Période	Résolution
Ginette Bernier	École multidisciplinaire de l'image	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Réal Calder	École multidisciplinaire de l'image	Codirection	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Ginette Daigneault	École multidisciplinaire de l'image	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Nada Guzin Lukic	École multidisciplinaire de l'image	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Jean-François Lacombe	École multidisciplinaire de l'image	Codirection	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Sylvain Lemay	École multidisciplinaire de l'image	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Valérie Yobé	École multidisciplinaire de l'image	Direction	30 mai 2013 au 29 mai 2018	

LISTE DES PERSONNES HABILITÉES À LA DIRECTION ET À LA CODIRECTION AUX ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

DOCTORAT EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (thèse)

Personne	Département ou affiliation	Type d'habilitation	Période	Résolution
Khelifa Hettak	Affiliation externe	Codirection	30 mai 2013 au 29 mai 2018	

DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES (thèse)

Personne	Département ou affiliation	Type d'habilitation	Période	Résolution
Mathieu Charron	Département des sciences sociales	Codirection	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Thomas Collombat	Département des sciences sociales	Codirection	30 mai 2013 au 29 mai 2018	
Jean-Pierre Revéret	Affiliation externe	Codirection	30 mai 2013 au 29 mai 2018	

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 311-CE-2313

concernant le projet de modification et de suivi des recommandations issues de l'évaluation de la maîtrise en travail social

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent onzième réunion tenue le jeudi 30 mai 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les recommandations issues de l'évaluation périodique de la maîtrise en travail social;

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en travail social;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la quarante-et-unième réunion du comité de programme de la maîtrise en travail social tenue le 18 janvier 2013;

ATTENDU la résolution 87-SCE-212 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le projet de modification et de suivi des recommandations issues de l'évaluation de la maîtrise en travail social;

D'ADOPTER la modification de l'offre de cours optionnels afin de remplacer les cours DEV6023 *Gestion du développement régional*; DEV6273 *Aménagement et développement des territoires*; DEV6263 *Développement régional : état de la question II* par les cours suivants :

- DEV6133 *Citoyenneté, participation et développement*
- DEV6243 *Aspects socioéconomiques du développement international*
- TSO7023 *Communication et concertation en milieu communautaire*

DE PRENDRE ACTE que des modifications additionnelles seront apportées ultérieurement à ce programme en suivi de l'évaluation de celui-ci et en lien avec le rapport à soumettre en 2014 à l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général